

## F.A.Q.

### Guide d'accompagnement pour la constitution de votre dossier administratif

- **Quelle photo utiliser comme photo d'identité ?**  
La photo d'identité doit être une photo prise dans un photomaton ou chez un photographe et en couleur avec nom de prénom au dos.
- **Comment payer mes frais d'inscription annuel ?**  
Vous pourrez régler en ligne les frais d'inscription sur le site web de l'université de la Sorbonne lors de votre seconde inscription.
- **Pourquoi fournir un RIB ?**  
Nous avons besoin de votre RIB pour le versement des indemnités de stage.
- **Pourquoi fournir la copie de votre attestation CPAM de droits à l'assurance maladie ?**  
Cette attestation nous permet de renseigner votre numéro de sécurité sociale, élément indispensable pour le versement des indemnités de stage.
- **La pièce d'identité demandée doit-elle être valide ?**  
Votre pièce d'identité (CNI, passeport, titre de séjour) doit être en cours de validité. Votre état civil renseigné sur la fiche administrative doit correspondre **parfaitement** avec votre pièce d'identité en perspective de la délivrance du diplôme d'Etat d'infirmier
- **Dans quel cas le relevé de notes du baccalauréat est-il accepté ?**  
Nous acceptons les relevés de note du baccalauréat uniquement pour les étudiants ayant passé leur baccalauréat en juillet 2026.
- **Quel médecin établit le certificat de vaccinations ?**  
Le certificat de vaccinations peut être établi par un médecin généraliste, se munir de votre carnet de santé ou de vaccinations lors de la consultation
- **A qui s'adresser pour obtenir une attestation d'assurance couvrant les risques professionnels ?**  
Après de votre assureur habituel, la plupart des assureurs propose ce contrat d'assurance (précisez que vous êtes étudiants en soins infirmiers).
- **Comment créer la nouvelle adresse e-mail qui servira pour correspondre avec l'IFSI ?**  
Pour la création de votre adresse e-mail vous devez vous rendre sur Google mail et procéder à la création d'une adresse constituée comme suit : [prénom.nom.ifs@gmail.com](mailto:prénom.nom.ifs@gmail.com), exemple : [marie.dupont.ifs@gmail.com](mailto:marie.dupont.ifs@gmail.com)
- **Qui contacter si je suis une personne en situation de handicap ?**  
Prendre contact avec notre référent handicap en utilisant l'adresse e-mail [referentpsh.ifs@ch-rueil.fr](mailto:referentpsh.ifs@ch-rueil.fr)

- **Comment retourner le dossier d'inscription complet ?**  
2 possibilités s'offrent à vous :
  - 1) Envoyer par voie postale une lettre suivie à l'adresse suivante :  
IFSI du CH STELL  
25 avenue Paul Doumer  
92500 RUEIL-MALMAISON
  - 2) Déposer en mains propres le dossier à l'accueil de l'IFSI (ouverture de l'accueil du lundi au vendredi de 10h à 16h)
  
- **Où commander les blouses ?**  
Aller sur internet, de nombreux fournisseurs en proposent.
  
- **Que faire si je ne suis pas à jour des mes vaccinations ?**  
Vous devez vous rapprocher sans délai d'un médecin pour débiter la vaccination.  
Sans certificat de vaccinations, vous ne pourrez pas débiter le stage.
  
- **Où se loger à proximité de l'IFSI ?**  
Consulter notre site internet, l'IFSI ne dispose pas de logement.
  
- **Où trouver le numéro de matricule de l'IFSI pour mon dossier de bourse ?**  
Sur la dernière page du flyer bourse et/ou sur le courrier de rentrée.

**Pour toute question, merci d'envoyer un mail à [direction.ifsich-rueil.fr](mailto:direction.ifsich-rueil.fr)**